

## APPEL A PROJETS RECHERCHE 2020

FEDERATION DE RECHERCHE AGORANTIC  
« CULTURE, PATRIMOINES, SOCIÉTÉS NUMÉRIQUES »

### Attention :

- Ne pas dépasser 5 pages
- Transmettre le fichier au format PDF intitulé : ACRONYME-AAP-Agorantic-2020.pdf
- Envoyer le fichier à [agorantic@univ-avignon.fr](mailto:agorantic@univ-avignon.fr) avant le vendredi 18 octobre 2019

Titre	Projet d'expérimentation d'un hébergement touristique alternatif : innovation sociale territorialisée et coordination entre acteurs mobilisés et concernés
Acronyme	FATESS
Nom du/des porteur(s)	Laurent Arcuset, Patrick Gianfaldoni, Yannick Hascoët, Zeid Kassouha, Pierre Derioz
Laboratoires associés	UMR Espace-Dev IRD Laboratoire LBNC,
Budget demandé	6000 euros
Résumé Max. 1 000 caractères espaces compris	FATESS questionne les modalités d'inscription dans l'économie sociale et solidaire (ESS) du Festival d'Avignon. Il puise dans une interrogation du Festival partagée auprès des étudiants de LPTES (Avignon Université) portant sur la diversification de son public. Elle donne lieu depuis à des travaux d'étudiants visant une étude d'opportunité pour un hébergement touristique alternatif élargissant l'accueil d'un public « jeune ». Notre enquête s'effectue donc à partir d'une expertise étudiante qu'une partie de notre équipe accompagne. Concomitamment, nos questionnements s'inscrivent dans une observation des mutations de l'ESS conduisant celle-ci à se rapprocher des logiques économique marchande. De ce point de vue, le projet du Festival oscille entre enjeu de démocratisation culturelle et économisation d'une innovation sociale en forme d'hébergement-événement marketé. Une enquête ethnographique attentive au jeu des acteurs et aux représentations associées favorisera la collecte du matériau balisé et exploité suivant trois cadres : analyse des ressources territoriales, analyse proximate, analyse conventionnaliste.

### 1. Contexte, positionnement, objectif(s)/problématique et cohérence par rapport à la thématique « Culture, Patrimoines, Sociétés Numériques »

Les visées émancipatrices et démocratiques des mouvements coopérativiste, mutuelliste et associationniste, ainsi que les liens progressifs d'interdépendance noués avec la puissance publique et l'Etat social, démarquent significativement l'ensemble disparate que ces mouvements constituent des logiques économique marchande-capitaliste. Jusqu'à la loi du 31 juillet 2014, l'économie sociale historique s'identifie à première vue par des statuts juridiques spécifiques – associations employeurs, coopératives et mutuelles. Depuis, elle accepte les entreprises commerciales qui peuvent, depuis le 1er janvier 2016, être agréées « entreprises sociales d'utilité sociale ». Les structures de l'ESS présentent quatre principes clés communs qu'elles sont censées respecter : la non lucrativité ou lucrativité limitée, la libre adhésion, la double qualité (adhésion et participation), la gouvernance démocratique. Ces quatre principes marquent le caractère éminemment politique de l'ESS, qui doit prévaloir sur les logiques économique et gestionnaire. Pour le dire autrement, les mouvements politiques affichent

formellement une prédominance sur le fonctionnement et la gestion d'entreprise. Le modèle économique est censé être assujéti au projet social et politique. Au fil des années 1970' et 1980', émerge une nouvelle économie sociale (NES), composée avant tout d'associations et de coopératives de nouvelle génération (Draperi, 2003). Cette NES est catégorisée comme économie solidaire par Laville (2007). Elle repose sur deux principes complémentaires aux quatre précédents :

1) L'impulsion réciprocaire prédétermine la conception de l'activité économique au travers d'une hybridation des ressources :

- Ressources issues de la réciprocaité : source de créativité et expression individuelle et collective du bénévolat dans les associations et plus largement par toute forme de ressources non monétaires.

- Ressources marchandes permettant un élargissement des champs d'action et des publics touchés.

- Ressources non marchandes au travers de la redistribution (recours aux revenus de transfert pour veiller à l'égalité d'accès aux services rendus) ou de financements hors marché (mécénat, Fondations, ...).

2) Les espaces publics de proximité se fonde sur la création d'espaces associatifs et d'initiatives populaires, dans lesquels les formes de proximité et le caractère public et participatif des relations est un gage de l'expression démocratique. De plus, l'intersubjectivité (par opposition à l'anonymat massifié) crée les conditions d'une socialisation collective.

Ces vingt dernières années, les ferments de ce qui peut être qualifié d'économie sociale d'entreprise (Gianfaldoni, 2019) sont observables de plus en plus nettement dans le champ des associations employeurs. Traversées par le triptyque professionnalisation-technicisation-managerialisation, un certain nombre de structures associatives se transforment en entreprises de taille de plus en plus conséquente, délaissant la dimension politique aux fondements de leur appartenance à l'ESS (Gianfaldoni, 2014). Les associations n'ont revêtu que marginalement jusqu'à ces dernières années le profil économique « d'entreprise associative » (Marchal, 1992). Le terme d'OESS – organisations de l'ESS – ayant été largement usité par le passé, il faut attendre les années 2000 pour observer le rapprochement progressif des « structures » ou « organisations » associatives employeurs à l'idéal-type de l'entreprise sociale (Defourny, Nyssens, 2008 et 2017 ; Gianfaldoni, 2015). Il s'en suit une assimilation de l'association à l'entreprise sociale, qui fait la part belle à l'entrepreneuriat social et à l'impératif de changement d'échelle (Sibille, 2016).

C'est dans ce contexte de mutation de l'ESS, qu'il convient de s'interroger sur le projet particulier porté par le Festival d'Avignon soit mettre en œuvre « un hébergement touristique alternatif éphémère en vue de la diversification de son public et ciblant particulièrement les publics jeunes ». Les termes ici entre guillemets sont issus du cahier des charges autour duquel s'est noué un projet tuteuré en forme de commande du Festival à des étudiants de LPTES pour une étude de potentialité en 2018 – 2019. Ce projet a constitué une porte d'entrée sur le terrain pour FATESS dont le questionnement s'est nourri à la croisée d'une mission de formation et de recherche. Reconduit en vue d'un approfondissement en 2019 – 2020, le projet tuteuré est complété d'un contrat en apprentissage dédié au projet d'hébergement voulu par le Festival. Le suivi des étudiants stimule des occasions de questionner le Festival et son projet d'hébergement du point de vue de la recherche. Ainsi, par ce projet d'hébergement alternatif d'un hébergement visant l'accueil élargi d'un public jeune, le Festival s'inscrit-il dans l'économie sociale historique en portant haut l'enjeu de la démocratisation de la culture en filiation avec l'éducation populaire et au bénéfice du plus grand nombre (Q1) ? L'horizon d'attente de Jean

Vilar est-il encore celui du Festival contemporain, ou bien ce dernier est-il désormais davantage un témoin à la trajectoire certes ancienne, de nos « villes événementielles » (Chaudoir, 2007) livrées à une concurrence croissante pour gagner en attractivité depuis les années 1980 (Gravari-Barbas, Jacquot, 2007) (Q2) ? Ce faisant le projet exploré, par les valeurs « autres » (écologie, solidarité, ...) qu'il tendrait à visibiliser concourant ainsi à l'effort public de l'attractivité urbaine et touristique ne signerait-il pas une mise en marché de l'ESS mettant sur la piste du *social cultural business* (RIUESS, 2019) (Q3) ? Dès lors, le lieu voulu par le Festival sera-t-il sur la ligne de crête entre enjeu de démocratisation de la culture (loger plus de jeunes) et esthétisation et ludification d'un événementiel en quête d'une image dynamique et jeune (créer l'événement, faire sensation) (Q4) ?

## 2. Méthodologie et résultats attendus

L'innovation sociale que représente l'hébergement touristique alternatif éphémère possède un caractère territorialisé, par la participation de représentants de la société civile et d'acteurs institués locaux (Bouchard, Lévesque, 2017). Aussi, à la suite de Klein (2014), s'agira-t-il aussi d'étudier les deux propriétés d'une innovation sociale (IS), que nous serions tentés de considérer comme endogène au territoire (Gianfaldoni et Manoury, 2019) : IS territorialisée car dépendante du territoire, inhérente aux milieux socioéconomiques et socioculturels facilitateurs ou entraves à de nouveaux modes d'action ; IS territorialisante car reconfigurant le territoire au travers d'expérimentations modifiant les normes relationnelles, transformant les agencements organisationnels, et donnant lieu à de nouveaux cadres d'action collective. Cependant cette innovation sociale peut tout aussi bien être interprétée dans sa dimension exogène comme une stratégie de patrimonialisation immatérielle permettant de « révéler des actifs territoriaux afin de mettre en valeur le potentiel qu'ils recèlent » (Boltanski, Esquerre, 2017, p.39). Dans cette perspective problématique, nous avons retenu trois cadres complémentaires d'analyse.

Le cadre d'analyse des ressources territoriales (Colletis, Pecqueur, 2005 et 2018 ; François *et al.*, 2013) permet de discerner les ressources de par leur caractère générique ou spécifique, tout en distinguant leur mode de création de leur mode de valorisation dans tout projet innovant socialement. Le cadre d'analyse « proximate » (Pecqueur, Zimmermann (dir.), 2004 ; Boschma, 2005 ; Boschma, Frenken, 2010 ; Stimson, 2014 ; Torre, 2014) permet d'étudier les différentes formes de proximité pouvant être repérées entre acteurs impliqués dans tout projet innovant socialement. Dans l'optique de traiter les représentations des acteurs sur les principes et valeurs afférentes au projet, le cadre d'analyse conventionnaliste nous apparaît particulièrement pertinente. Au sens de Salais (1989), les conventions, ni règles-contrats ou règles-contraintes, sont à considérer comme des règles-modèles, des règles-réponses, des règles-outils, supportant les modes de coordination entre acteurs d'un projet (Ménard, 2006), qui se fondent sur des « compromis » entre sujets permettant ainsi de régler, durablement ou ponctuellement, des conflits de valeurs, d'intérêts ou de pouvoir. Deux formes de compromis sont envisageables et mériteront d'être étudiés (Eymard-Duvernay et alli, 2006) :

- Les compromis s'inscrivant dans des dispositifs, s'enracinant dans des règles plus formelles voir dans du droit, qui évitent ainsi des interrogations permanentes sur la cohérence logique de la coordination (compromis<sub>1</sub> solide et durable) ;
- Les compromis pouvant se réduire à une entente sur une orientation ou sur les possibilités d'un accord, qui supposent que les acteurs/sujets n'aillent pas trop loin dans l'argumentation (compromis temporaire, ponctuel, localisé, par nature instable dans le temps).

La recherche de compromis entre acteurs suppose de cerner les modèles d'ordre légitime de

chaque partenaire impliqué dans le projet, modèles à travers lesquels les acteurs situés justifient leur(s) action(s), leur(s) position(s) et leur(s) pratique(s). Il s'agira de repérer les répertoires de valeurs, auxquels se réfèrent les acteurs situés pour établir des équivalences relationnelles et s'interroger sur le sens de leurs interactions. A ce stade de réflexion, six modèles d'ordre légitime peuvent être avancés (Boltanski, Thévenot, 1991 ; Boltanski, Chiapello, 1999) :

- (1) Le modèle civique tend à rendre préalable à toute interaction la recherche de l'intérêt collectif (propre à l'économie sociale et solidaire) ou de l'intérêt général (propre à l'économie publique), qui se traduit dans l'action par la prééminence de motifs socio-politiques, et privilégie les valeurs de dévouement, de solidarité, d'équité sociale ou de redistribution économique.
- (2) Le modèle domestique tend à rendre préalable à toute interaction la recherche de liens interpersonnels et traditionnels, qui se traduit dans l'action par la prééminence de motifs communautaires (trajectoire commune, proximité de désirs et/ou de besoins), et privilégie les valeurs de confiance, d'honneur, de subordination, de devoir.
- (3) Le modèle de l'inspiration tend à rendre préalable à toute interaction un intérêt cognitif – la recherche d'un partage d'un savoir, de connaissances et de compétences – qui se traduit dans l'action par la prééminence de motifs d'invention et de communication, et privilégie à la fois les valeurs d'expérimentation, de créativité et d'innovation.
- (4) Le modèle marchand tend à rendre préalable à toute interaction la recherche de l'intérêt individuel mercantile, qui se traduit dans l'action par la prééminence de motifs concurrentiels, de rivalité et de profitabilité, et privilégie les valeurs individualistes correspondant à l'opportunisme, l'esprit de compétition, la captation de valeur économique, la suprématie de l'image commerciale et les rapports de force économique.
- (5) Le modèle productif tend à rendre préalable à toute interaction la recherche de l'intérêt technique, qui se traduit dans l'action par la prééminence de motifs fonctionnels et gestionnaires, et privilégie les valeurs d'efficacité et d'efficacité technico-économique.
- (6) Le principe connexionniste tend à rendre préalable à toute interaction la recherche d'intérêts partagés et résiliants, qui se traduit dans l'action par la prééminence de motifs de collaboration et de conciliation, et privilégie les valeurs relationnelles et d'intercompréhension.

En capitalisant sur notre première approche ayant donné lieu à une communication orale lors des dernières rencontres du RIUESS (Arcuset et al., 2019), nous voulons poursuivre notre effort de recherche. La méthodologie est qualitative et de type ethnographique, croisant entretiens et observation-participante avec et auprès des acteurs impliqués dans la mise en œuvre voulue par le Festival. Notre démarche méthodologique nécessitera, avant toute investigation empirique, de traduire le double caractère des ressources, les formes de proximité ainsi que les modèles d'ordre légitime dans des grilles de critères à retenir, déclinés en indicateurs, indices et item, afin de structurer les entretiens semi-directifs et cibler les objectifs de l'observation-participante. A terme, des colloques internationaux ou des revues scientifiques ayant traités à la socio-économie (revue française de socio-économie), à l'économie sociale et solidaire (RECMA), à la géographie économique (Géographie Economie Société) et au tourisme (*Téoros, Espaces et sociétés, ...*) seront visés pour des publications, susceptibles de constituer les prémises du montage d'une ANR, plus en aval.

#### Calendrier de recherche :

- Novembre – Décembre 2019 :
  - Cadrage de l'objet, de la problématique, du questionnement et des hypothèses ;
  - Sélection des acteurs collectifs et individuels faisant partie du périmètre

d'investigation ;

- Traduction des catégories théoriques en grilles d'indicateurs, critères, item constitutifs des déterminants de l'enquête ;
- Élaboration des questionnaires en vue des entretiens ;
- Établissement d'une démarche d'immersion et d'observation participante (contrat en apprentissage, projet tuteuré).
- Janvier – mai 2020 :
  - Enquête, décryptage des entretiens et retours rédigés de la démarche d'immersion et d'observation participante.
  - Premiers éléments d'analyse mis en forme et rapport intermédiaire ;
  - Organisation d'une journée de séminaire avec les partenaires fin juin 2020.
- Juin – septembre 2020 : rédaction du rapport final.

### 3. Dimension interdisciplinaire (champs disciplinaires associés)

FATESS croise des approches sociologiques, géographiques et économiques, avec un tropisme fort pour l'ESS. S'appuyant sur des grilles d'analyse transdisciplinaires qualifiées de socioéconomiques (démarches *proximistes* et *conventionnalistes*), le projet de recherche accorde une priorité aux explorations des jeux d'acteurs (actions et représentations), aux tourisms événementiel, expérientiel et durable. L'outillage méthodologique, reposant sur des enquêtes d'observation et des entretiens qualitatifs, constitue une approche en SHS de l'objet et de sa saisie (méthode ethnographique).

### 4. Partenariats extérieurs envisagés

Festival d'Avignon  
 CEMEA Vaucluse (Mouvement national d'éducation nouvelle)  
 APROVA 84 (réseau représentatif des associations du Vaucluse)  
 COGA, Service développement durable  
 Fondation du Crédit coopératif

Budget (€)		
	Brève description	Montant
Missions	Déplacements et déjeuners	1500
Consommables / Documentation	Ouvrages et documentation spécialisée	1000
Organisation de réunions, de séminaires d'études et de recherche	Séminaire fin juin 2020 (notamment)	1000
Ingénierie de recherche	Acquisition de données et d'informations	1000
Promotion de la recherche	Colloques internationaux	1500
<b>Budget total</b>		<b>6000</b>
Cofinancements le cas échéant	Soutien à l'action de recherche (animation scientifique) UMR Espace-Dev	En cours de validation à l'UMR
<b>Budget demandé à Agorantic</b>		<b>6000</b>